M. SMITH (Calgary-Ouest): Le Gouvernement reçoit \$1.55 mais le cultivateur ne touche que \$1.35.

Le très hon. M. GARDINER: Le cultivateur reçoit le plein montant.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Il le recevra peut-être plus tard. Sommes-nous d'accord maintenant? Que se passe-t-il ensuite? Après avoir vendu cette énorme quantité de blé au rabais, le Gouvernement prévoit un fléchissement du prix au cours des deux dernières années. Il a peut-être raison, je n'en sais rien. Cependant, le Gouvernement affirme que son programme repose sur ce prix de base, sur le versement initial, dont il fait grand état en disant qu'il assure la stabilité économique du cultivateur canadien, et c'est avec l'argent de ce dernier qu'il lui garantit ce prix inférieur pendant toute cette période. Ces prévisions peuvent se réaliser. Je ne prétends pas que la chose soit inévitable, car mon imagination et mes conjectures ne sont pas aussi bonnes que celles du ministre de l'Agriculture qui a eu beaucoup d'expérience dans ce domaine ces dernières années. Il est donc possible et même probable que telle sera la situation, et le cultivateur accumule des fonds que lui retient le Gouvernement, mais ce dernier refuse de nous renseigner sur cette question.

M. CRUICKSHANK: J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'aime mieux entendre l'honorable représentant de Calgary-Ouest que bien d'autres, car il est toujours très intéressant et il se fait entendre, mais tout estimable qu'il soit, j'aimerais savoir si ses observations sont bien pertinentes? La discussion est-elle conforme au Règlement. Si elle l'est, j'aurai des observations à faire sur les volailles et les œufs.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): Le titre est-il adopté?

Des VOIX: Adopté.

D'autres VOIX: Non.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Voyons, monsieur le président, je sais parfaitement qu'il n'y a pas collusion entre vous et l'honorable député de Fraser-Valley parce que vous avez tous deux trop d'éducation pour vous abaisser à pareille manœuvre. Je serais enchanté vraiment que l'honorable député de Fraser-Valley me réponde. Peut-être me ferait-il cadeau d'un panier de pêches, comme il en a distribué ici l'an dernier. Mais je poursuis.

Le très hon. M. GARDINER: Ces propos sont irréguliers.

M. SINCLAIR (Vancouver-Nord): A propos de ce rappel au Règlement...

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M Golding): A l'ordre.

M. SMITH (Calgary-Ouest): C'est bon, je veux bien reprendre mon siège, monsieur le président, mais je vous prie de ne pas demander alors si l'article est adopté. Je me contente de céder la parole à mon honorable ami.

M. SINCLAIR (Vancouver-Nord): L'objection soulevée, c'est que d'après votre décision de tout à l'heure, monsieur le président, ce n'est pas le moment de lancer une discussion générale. En fait l'honorable député d'Eglinton a soulevé une question de privilège que tous, je crois, estiment motivée. Mais s'il doit y avoir débat général, je vous prie de l'annoncer, monsieur le président, car vous avez prescrit jusqu'ici qu'il ne doit pas y avoir de discussion générale du projet de loi.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): L'honorable député d'Eglinton n'en avait, dit-il, que pour deux minutes.

M. SINCLAIR (Vancouver-Nord): C'était un privilège.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): Un privilège que nous lui avons accordé. Je signale à l'honorable député de Calgary-Ouest qu'il pèche présentement contre le Règlement mais qu'il pourra reprendre ce genre de discours lorsque le comité aura fait rapport du bill et en aura proposé la troisième lecture.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Voilà qui est très satisfaisant, sans doute.

M. SINCLAIR (Vancouver-Nord): Peu importe, pourvu que ce soit conforme à Beauchesne.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Ne mettez pas la question aux voix, je vous en prie, monsieur le président, sauf si j'enfreins le Règlement en demandant la parole. Deux minutes me suffiront, je vous le promets.

Le très hon. M. MACKENZIE: Je pose la question de Règlement, monsieur le président. C'est la première fois que je le fais au cours de ce débat.

(M SMITH (Calgary-Ouest): On ne m'a pas imposé le silence, j'ai donc la parole.

Le très hon. M. MACKENZIE: L'honorable député viole le Règlement depuis au moins vingt minutes.

Des VOIX: Oh, oh!

Le très hon. M. MACKENZIE: Je prends la parole sur une question de Règlement.

Une VOIX: Surveillez l'heure.